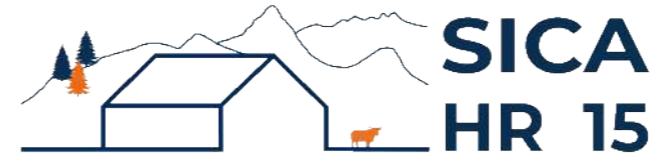


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC RECONNU GUILBOT**
3, impasse du Champ Grand
15110 FRIDEFONT

Localisation
du projet : **3, impasse du Champ Grand**
15110 FRIDEFONT

Description du projet de construction

1- Extension d'une stabulation existante pour le logement animal et le stockage fourrage avec couverture photovoltaïque.

Surface d'emprise au sol créée = 765 m².

2- Changement de couverture et pose de panneaux photovoltaïques sur une partie du bâtiment existant.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 30/07/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

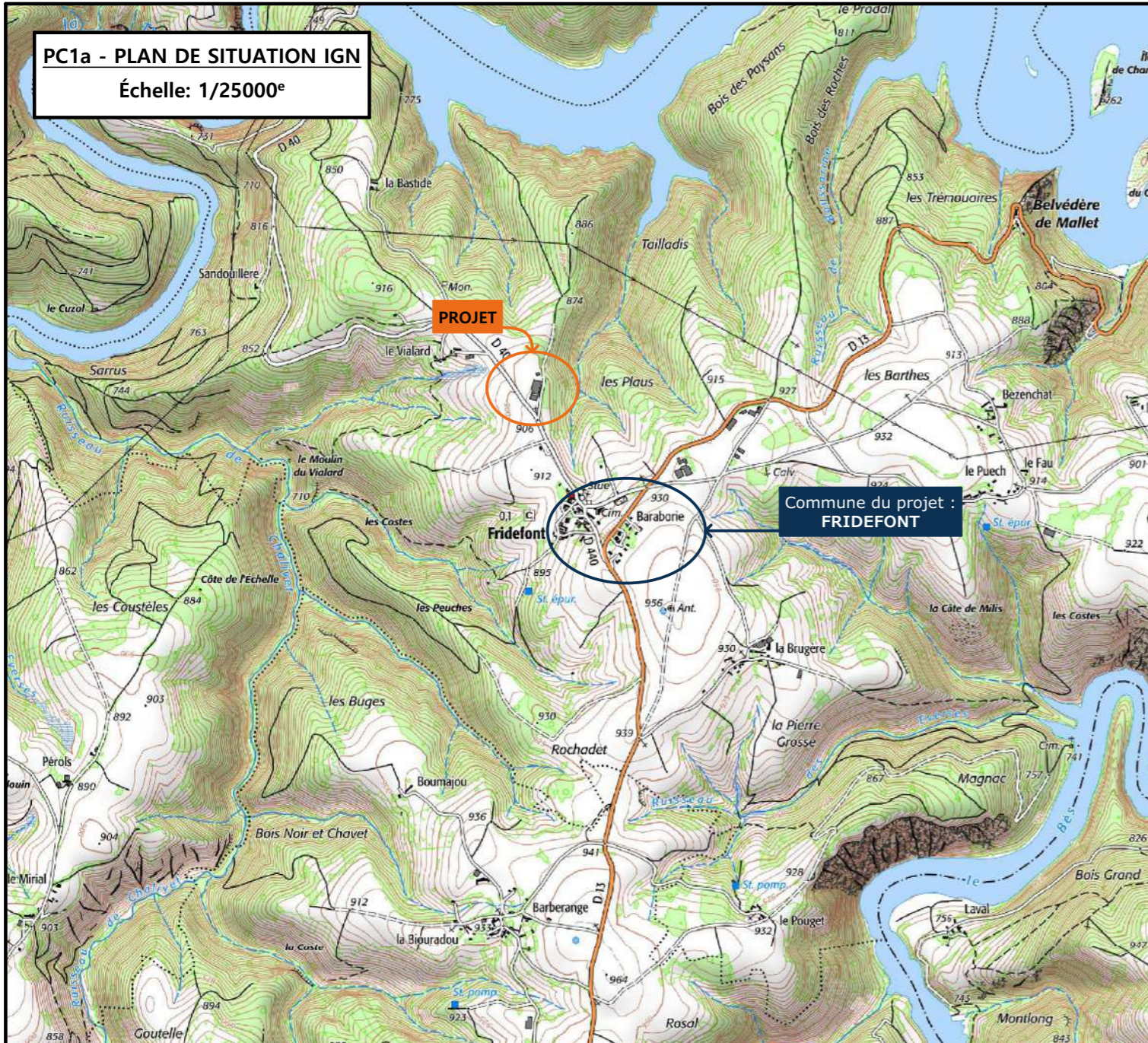
N° Client:	N° Document:	N° de page:
792	PC01	1/7

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

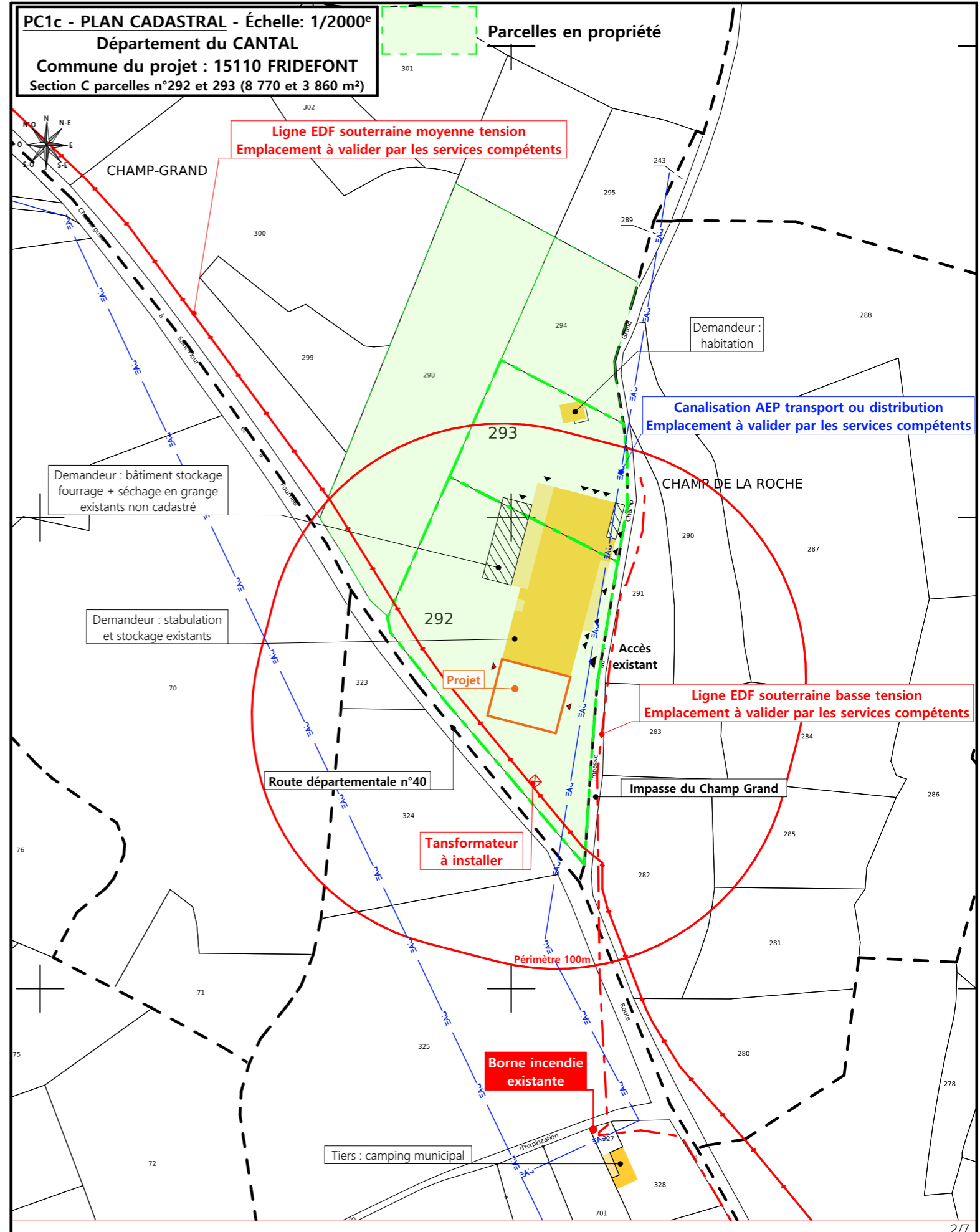
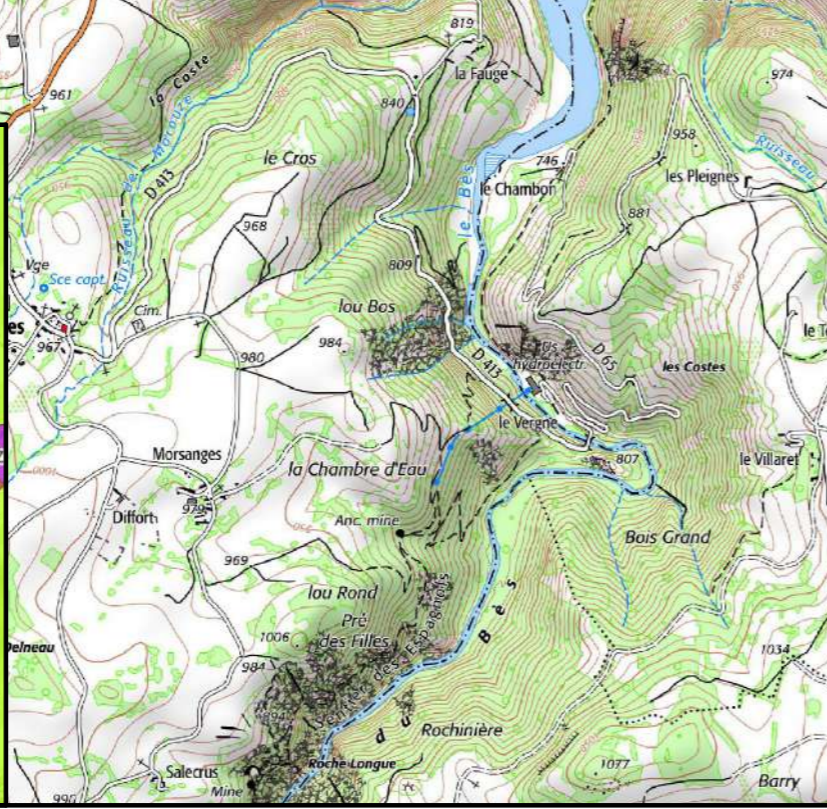
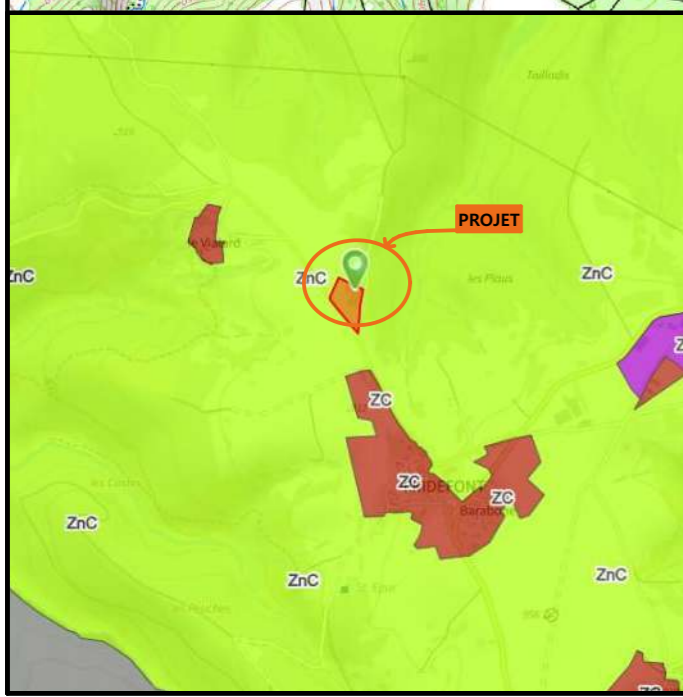
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

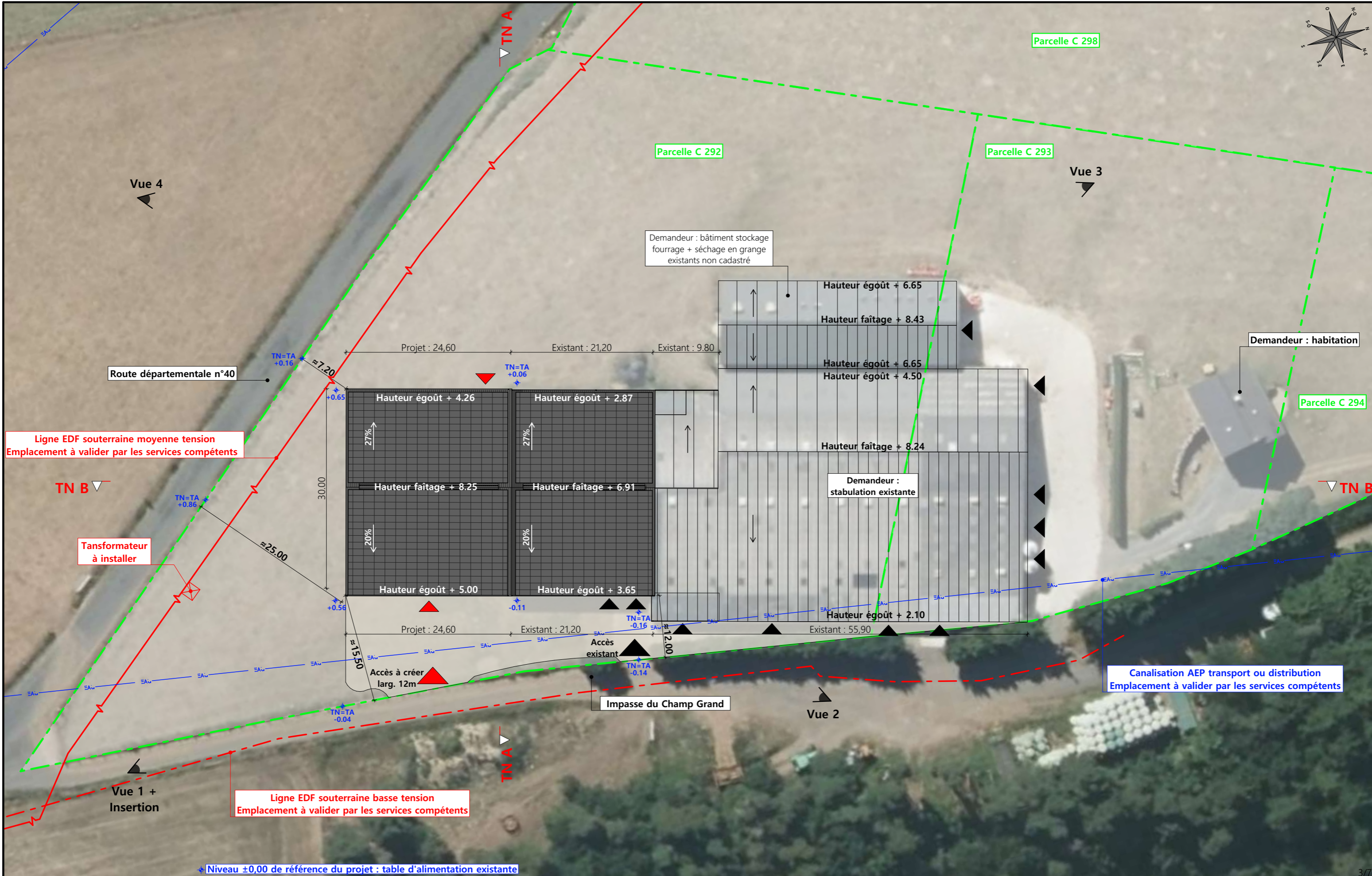
-	-	-	
-	30/07/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
Carte communale



N° Client: 792	Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT	Adresse du projet : 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			Aurillac, le 30/07/2024	



± Niveau ±0,00 de référence du projet : table d'alimentation existante

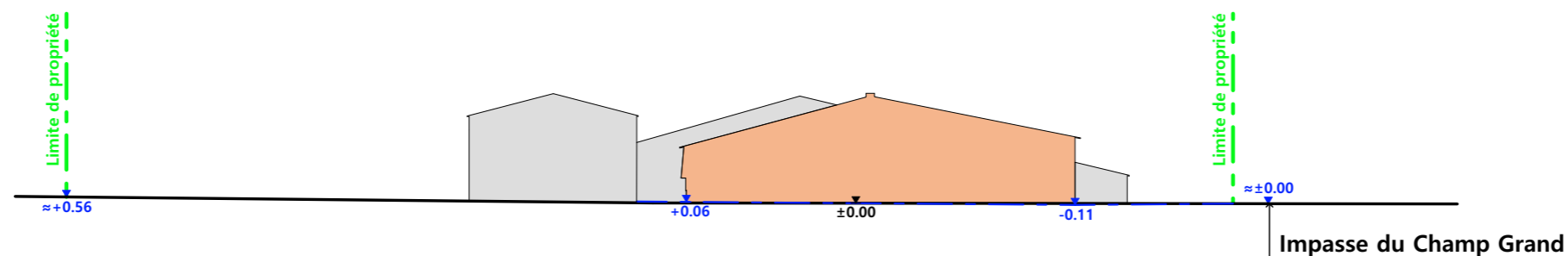
Commune du projet : 15110 FRIDEFONT Section C parcelles n°292 et 293 (8 770 et 3 860 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 2 540.00 m² Surface de plancher existante : 1 385.00 m² Surface d'emprise au sol créée : 765.00 m² Surface de plancher créée : 720.00 m²	N° Client: 792 Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.
	Altitude : 910 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé	▶ Accès existant ▶ Accès à créer

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Audrey ESCOT

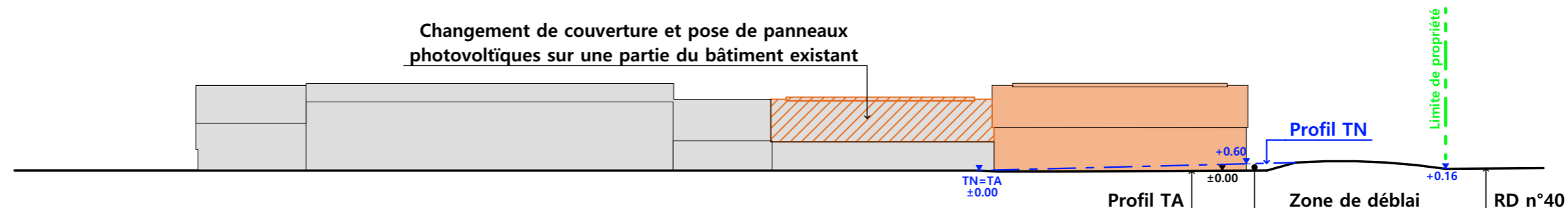
PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



Coupe T.N. A

- Bâtiments existants
- Bâtiments en projet
- Travaux sur existant



Coupe T.N. B

PC4 - Notice descriptive

GAEC RECONNU GUILBOT /

Extension et changement de couverture sur un bâtiment agricole existant.

NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

• Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé 3, impasse du Champ Grand, sur la commune de FRIDEFONT.

Parcelle(s) en propriété : C292 et C293 (total : 12 630m²)

• Accès : L'impasse longe la propriété à l'est et en permet l'accès (3 accès existants). Au sud-est, la RD40 longe les parcelles et au nord, on trouve des champs.

• Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autres bâtiments que celui qui fait l'objet de la présente extension.

• Point d'eau cadastré à 35m : sans objet

• Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole à usage de stabulation et stockage.

• Matériaux des bâtiments existants conservés : Longrine béton brut, bardage bois et métallique (rouge), menuiseries bois ou métallique beige, couvertures fibre de ciment ou acier, RAL 5008, charpentes bois et métal.

• Topographie : A l'emplacement de l'extension, le terrain est relativement plat. Il remonte très légèrement vers la RD40.

• Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

• Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

• Présentation du projet :

Le projet du GAEC RECONNU GUILBOT consiste à construire une extension au bâtiment agricole existant et à changer la couverture d'une partie de ce bâtiment (tôle d'acier + panneaux photovoltaïques).

• Implantation / Forme / Surface : L'extension abritera une aire paillée ainsi qu'une zone de stockage fourrage. Elle sera de plan rectangulaire de même largeur que la construction actuelle. Elle sera couverte à deux pans également, mais légèrement plus haute afin de rompre la monotonie du volume et éviter un trop long bâtiment.

• Déblais / Remblais : très léger déblai pour aplanir le terrain.

• Aménagement des abords : Une surface empierrée sera créée uniquement à l'est et raccordé à la plateforme existante.

• Accès : Un accès sera créé directement depuis l'impasse afin de limiter la surface minéralisée et conservée la haie existante.

• Nécessité agricole :

- augmentation de la surface de céréales,
- rentrer des animaux qui restent dehors en période hivernale,
- augmentation du nombre de génisses de renouvellement,
- garder toutes les vaches de réforme pour l'engraissement,
- augmentation de la surface de stockage (le séchage en grange demande plus de place de stockage en vrac)
- répondre aux besoins de stockage pour des années avec des volumes de récolte plus importants.

• ICPE/RSD : ICPE élevage et stockage

• Effluents : Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.

• Réseaux / Traitement EP : Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité. Les eaux pluviales seront envoyées vers le milieu naturel.

• Matériaux : Les matériaux et teintes choisis sont :

Structure : charpente métallique de teinte grise

Couverture : partie de l'existant + extension : couverture acier 7022 + panneaux photovoltaïques sur l'ensemble (cadres et panneaux de couleur noire).

Façades : Longrine béton brut, hauteur visible = 90cm maxi

Façade nord : métallique, aspect et teinte identique à l'existant (RAL 3009, à confirmer)

Façade sud : métallique, identique existant + éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer la façade.

Façade est : ouverte avec filet brise vent enroulable (teinte grise).

Façade ouest : bois, lames horizontales. Partie haute : bandeau translucide ou linteau bois, poses en biais pour ventilation.

Menuiseries : Porte coulissante : bois bouveté, pose à la verticale.

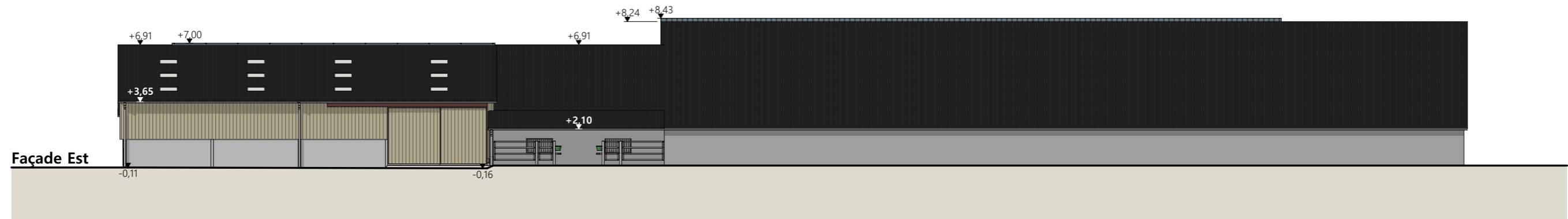
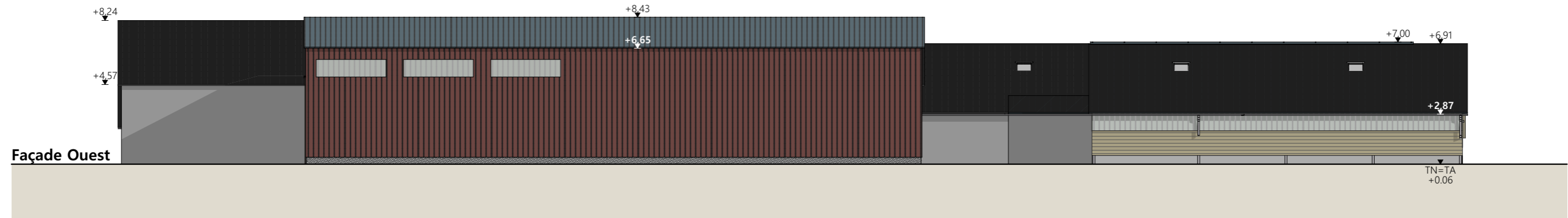
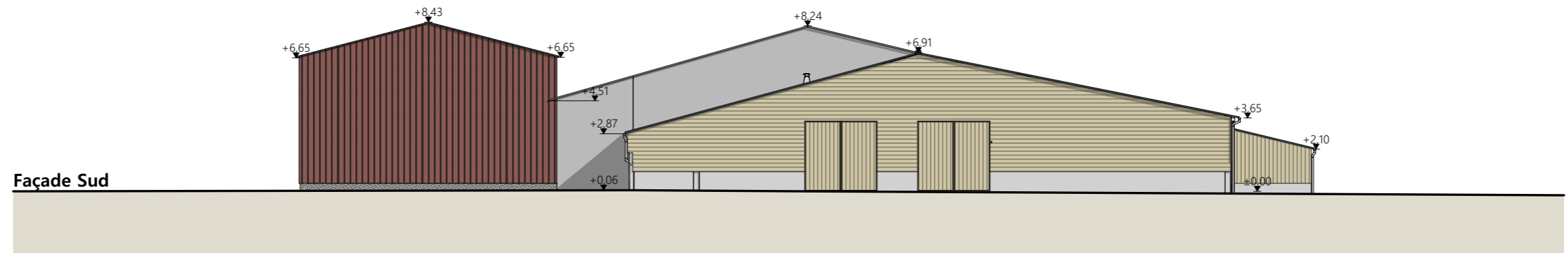
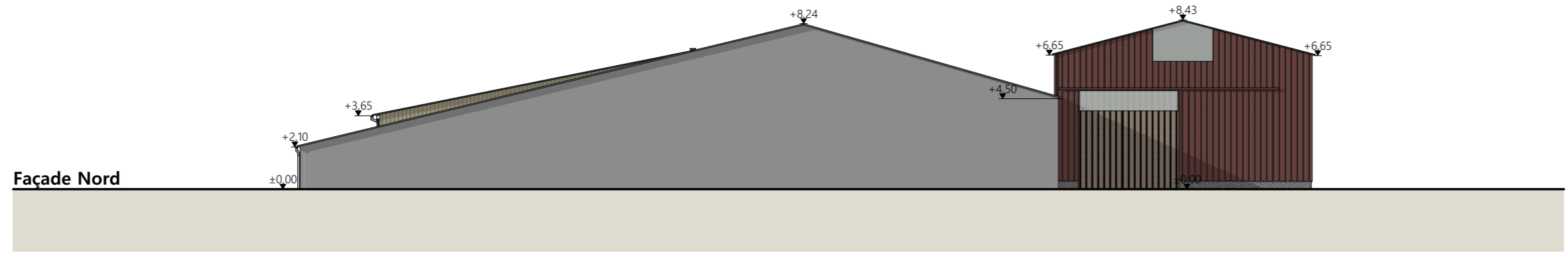
• Végétation : Les arbustes et arbres existants seront conservés.

CONCLUSION

Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant.


4/7

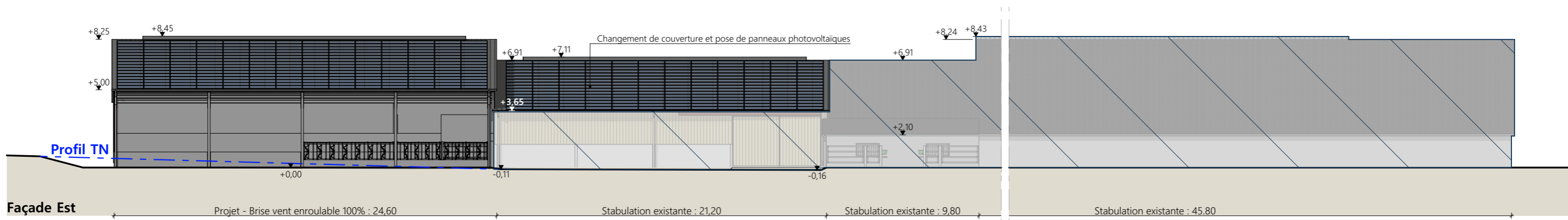
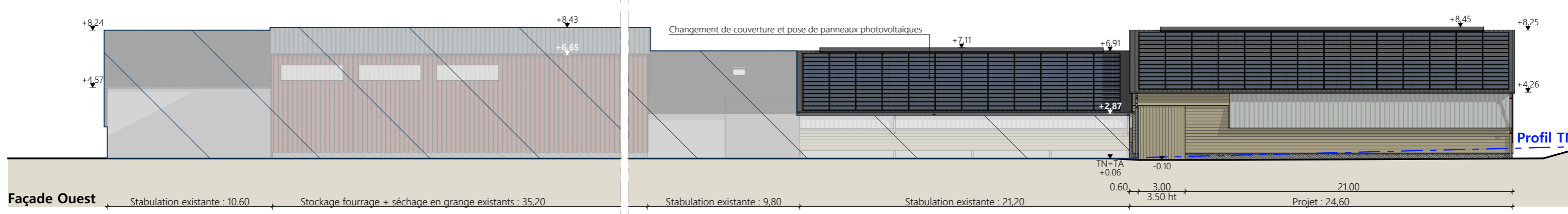
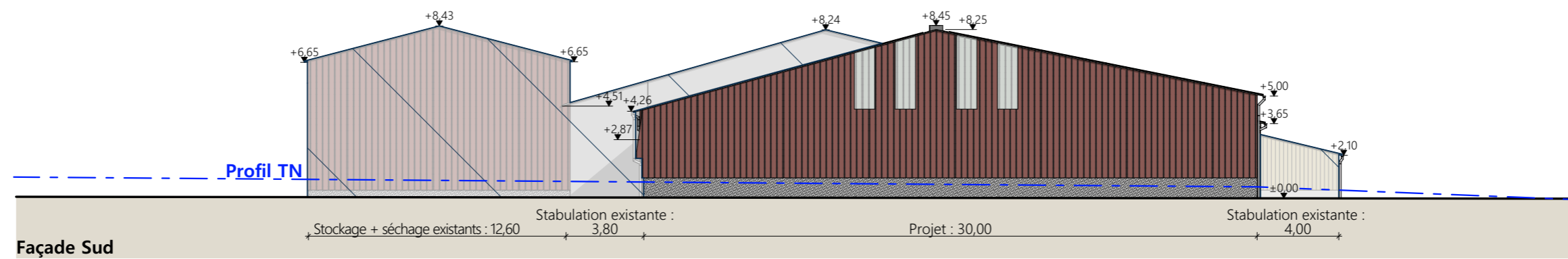
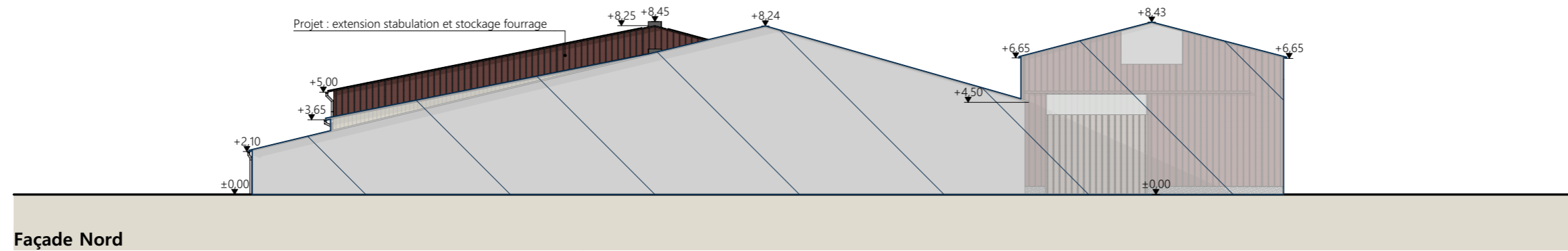
N° Client: 792	Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.				
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT	Adresse du projet: 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT			
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
		Aurillac, le 30/07/2024			



Matériaux des bâtiments existants, selon les calepinages en façades :


Maçonnerie :	- longrine béton, aspect béton brut
Bardage :	- bois bouveté lames horizontales ou verticales - bandeau translucide - acier (RAL 3009 à confirmer)
Charpente :	- métallique et bois
Menuiseries :	- portes coulissantes structure acier et bardage bois ou acier
Couverture :	- fibre ciment teinte naturelle ou tôle d'acier - gouttières et descentes EP en zinc - faitage ouvert couvert

N° Client: 792	Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT	Adresse du projet : 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT	
	FACADES : ÉTAT ACTUEL		
		PC5	Éch: 1:250
		Aurillac, le 30/07/2024	
		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT	



- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie :
 - façade Ouest : longrine béton ht. 1.10m s/-0.10, aspect béton brut, ht. visible 0.30m
 - pignon Sud : longrine béton ht. 1.00m s/±0.00, aspect béton brut, ht. visible 0.90m
 - Bardage :
 - façade Ouest : bois bouveté lames horizontales, identique à l'existant
 - façade Ouest : bois bouveté oblique lames horizontales, identique à l'existant, intégration d'un bandeau translucide en linteau pose à l'oblique
 - façade Est : filet brise vent enroulable à 100% teinte gris moyen
 - pignons Nord et Sud : bardage acier, identique à l'existant (RAL 3009 à confirmer) et intégration polycarbonate larg. 1.00m en pignon au Sud
 - métallique de teinte grise
 - Charpente :
 - porte coulissante structure acier et bardage bois lames verticales
 - Menuiseries :
 - acier anticondensation (sur partie stockage) et acier isolé (sur partie élevage) RAL 7022
 - Couverture :
 - gouttières et descentes EP en zinc
 - faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)
 - panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

Travaux sur stabulation existante :
 Dépose partielle de la couverture fibre de ciment
 Pose d'une couverture acier anticondensation (sur partie stockage) et acier isolé (sur partie élevage) RAL 7022, gouttières et descentes EP en zinc, faitage ouvert couvert (ouverture 25cm) RAL 7022, panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 792	Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT	Adresse du projet : 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT	
	FACADES : ÉTAT PROJETÉ		
		PC5	Éch: 1:250
		Aurillac, le 30/07/2024	
		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
		 Architecte : Audrey ESCOT	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet : Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT Adresse du projet : 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT

DOCUMENT GRAPHIQUE


N° Client: 792

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

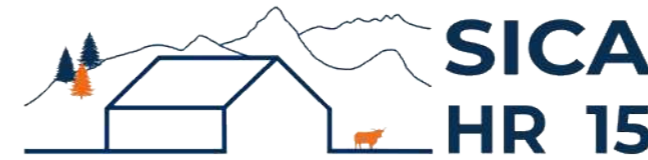
PC6-7-8 Éch: sans

Aurillac, le 30/07/2024

Architecte : Audrey ESCOT



DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC RECONNU GUILBOT**
3, impasse du Champ Grand
15110 FRIDEFONT

Localisation
du projet : 3, impasse du Champ Grand
15110 FRIDEFONT

Description du projet de construction

1- Extension d'une stabulation existante pour le logement animal et le stockage fourrage avec couverture photovoltaïque.

Surface d'emprise au sol créée = 765 m².

2- Changement de couverture et pose de panneaux photovoltaïques sur une partie du bâtiment existant.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 30/07/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

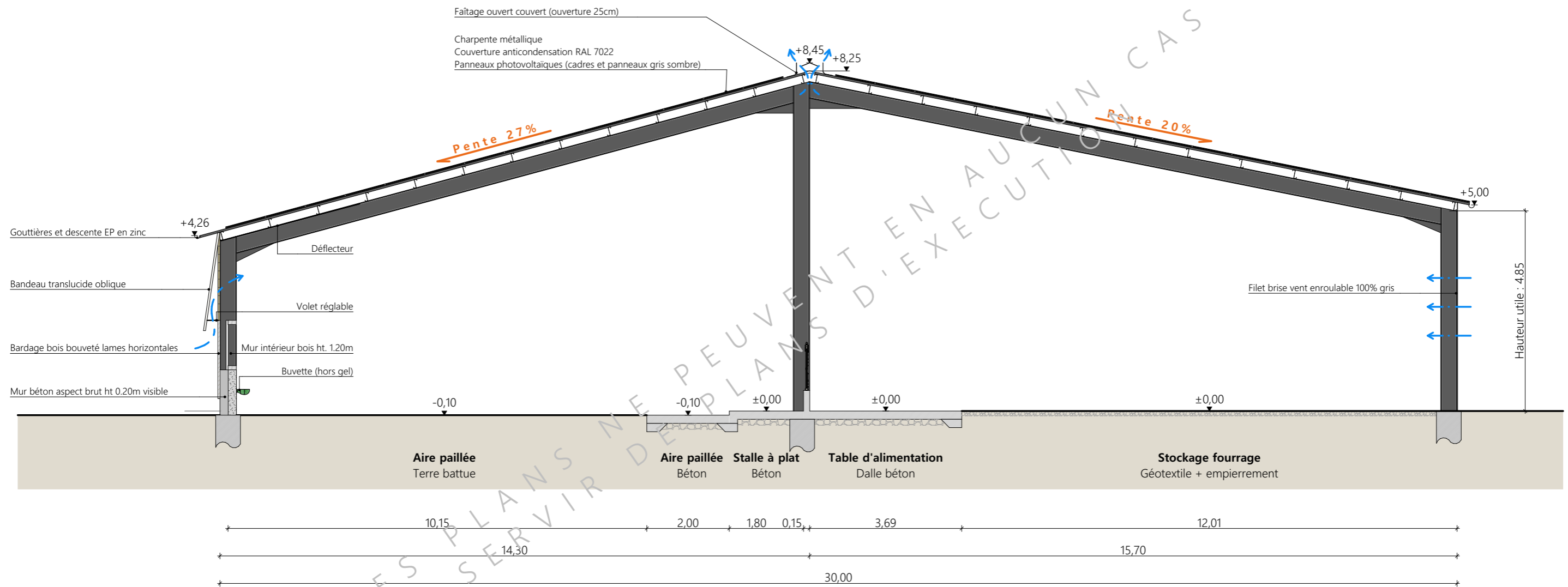
N° Client: 792	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
-------------------	------------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	30/07/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Fondations selon nature du sol et descente de charges

Projet: Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

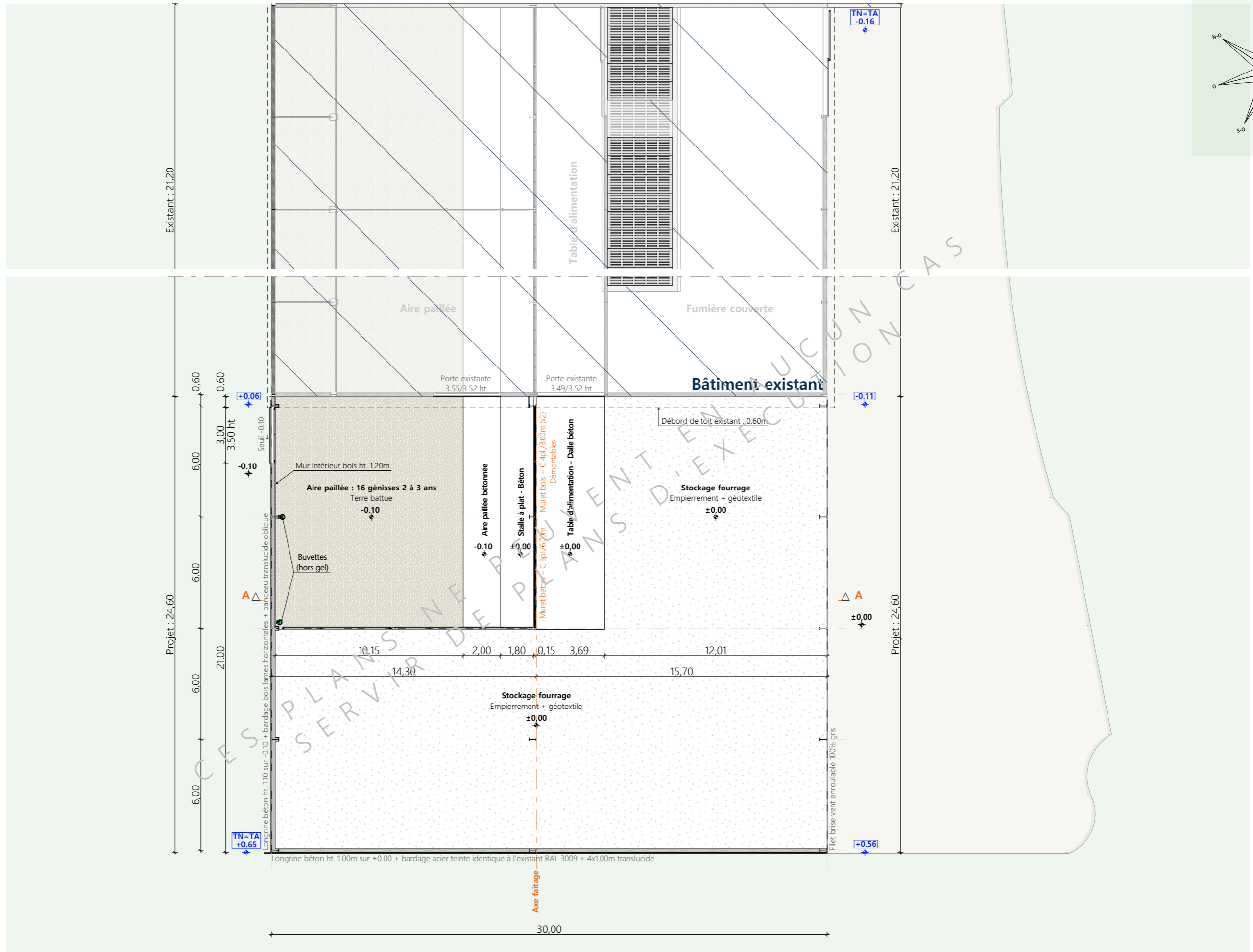
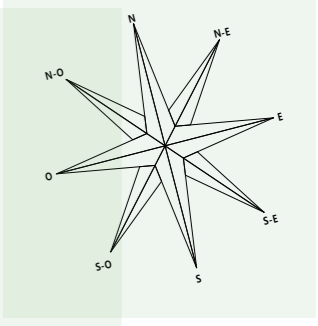
Maitre d'ouvrage: **GAEC RECONNU GUILBOT - 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT**

COUPE DE PRINCIPE

DET2 Éch: 1:100
 Aurillac, le 30/07/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT
 Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE





⚡ ±0.00 Niveau terrain naturel
 ⚡ ±0.00 Niveau terrain aménagé

Projet: Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT - 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200
		Aurillac, le 30/07/2024	





CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR D'EXECUTION

Projet: Construction d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque, changement de couverture sur un bâtiment existant et pose de panneaux photovoltaïques.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Dessiné par:	Emmanuelle CLERMONT
Maitre d'ouvrage: GAEC RECONNU GUILBOT - 3, impasse du Champ Grand 15110 FRIDEFONT		Conseiller Bâtiment:	Jérôme DELARBRE
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans
		Aurillac, le 30/07/2024	

